

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> novembre 2023

## Au collège des Parcs, on rénove à tour de bras et on démarre les nouvelles constructions

**Un an et quelques mois après le début des travaux de rénovation, le collège des Parcs commence à retrouver des couleurs. Tandis que l'enveloppe du bâtiment principal et sa nouvelle toiture solaire seront bientôt achevés, la prochaine phase peut débuter : l'extension du collège avec la nouvelle annexe scolaire et les salles de sport enterrées.**

Valorisation du patrimoine historique et constructions contemporaines audacieuses : le chantier du collège des Parcs réunit sur un seul site deux gestes architecturaux qui opèrent en toute complémentarité. Il y a d'un côté l'ancien « palais scolaire », construit de 1912 à 1914 par les architectes Robert Convert et Charles Philippin, qui fait l'objet d'une minutieuse restauration de sa structure historique en concertation avec l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

Et de l'autre côté, les travaux d'extension du collège qui commenceront vers le 20 novembre, avec à la clé un nouveau bâtiment annexe et des salles de sports enterrées sous la cour de récréation. Trait d'union entre ces deux chantiers, la pose, en cours, de tuiles solaires de l'entreprise romande Freesuns sur le toit du collège, un matériau évoquant l'ardoise et qui permettra au bâtiment centenaire rénové et désormais classé d'améliorer nettement son bilan énergétique, sans atteinte à son esthétique.

### Un projet majeur pour la Ville

*« Pour ce projet majeur de la législature, nous sommes en train de construire une école ultra-moderne répondant à tous les standards pédagogiques actuels, dans un écrin magnifique qui sera également exemplaire sur le plan de l'efficacité énergétique », a expliqué Nicole Baur, conseillère communale en charge de la famille, de la formation, de la santé et des sports aux médias venus visiter le chantier à quelques jours du début des travaux d'extension.*

*« La rénovation de ce collège classé au patrimoine est un geste fort qui annonce aussi le début de nombreuses réfections de notre important parc immobilier, qu'il s'agisse d'écoles, de logements ou de commerces, en partenariat avec des entreprises de la*

*région* », a également indiqué sa collègue Violaine Blétry-de Montmollin, en charge du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti.

Le collège des Parcs, d'une architecture régionaliste appelée Heimatstil, reflète l'importance accordée dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle à l'éducation et la santé des enfants. De nombreuses décorations picturales ornent l'intérieur du bâtiment, mais aussi l'extérieur : une heureuse surprise lors de la récente restauration de l'horloge a par exemple permis de dégager un cadran coloré peint sur le mur ainsi que le décor d'origine du berceau, longtemps dissimulé par un surpeint.

Le bureau Ad'A architecture à Marin, qui dirige les travaux du collège principal, met tout en œuvre, de concert avec les services de la Ville et l'OPAN, pour en préserver les richesses, qu'il s'agisse de la cage d'escalier, de mobilier comme des patères en fer forgé ou encore les quelque 200 fenêtres dont les cadres et les verres seront sauvés, avec l'ajout de verres isolants sous vide de faible épaisseur, particulièrement bien adaptés aux bâtiments historiques.

*« Le collège des Parcs représente un important témoin de l'architecture scolaire du début du 20ème siècle à l'échelle régionale, voire nationale. L'intérêt, qu'il présente dès sa construction, est aujourd'hui renforcé par le maintien exceptionnel de ses caractéristiques d'origine, non seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur où, notamment, les décors peints du début du 20ème siècle sont encore présents »* a souligné Frédéric Frank, conservateur cantonal.

## Cap vers la deuxième phase

Après l'obtention du permis de construire cette année, les travaux d'extension du collège devraient débuter fin novembre avec la démolition de l'ancienne salle de gym, au nord-ouest du collège. Comme annoncé dans le rapport au Conseil général de 2021, le voisinage a été régulièrement informé des étapes du chantier et des potentielles nuisances. La Ville est accompagnée par un groupe d'experts dans le suivi environnemental qui coordonne les mesures de prévention des nuisances avec les entreprises afin de les réduire au maximum.

Le nouveau bâtiment annexe, garni de balcons offrant des perspectives pédagogiques novatrices, accueillera les petites classes du cycle 1. Dans la cour principale, un pavillon donnera accès, par des escaliers et un ascenseur, à deux salles de sports enterrées, utilisables tant par les classes que par les clubs et associations. Ce projet d'extension du bureau d'architectes neuchâtelois Stoa, intitulé « A l'ombre des colonnades », a été primé par un jury parmi 122 dossiers provenant de Suisse et d'Europe.

Le point d'orgue de cet ambitieux chantier sera la réalisation du pourcent culturel dans la cour du collège. Cette œuvre des plasticiens Christian Gonzenbach et Vincent Kohler évoquera un univers fantastique de sympathiques monstres tapis sous le sol,

qui agrémenteront les récréations dans un préau largement végétalisé, à partir de la rentrée scolaire d'août 2025.

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Service de la communication, 032 717 77 15

